

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

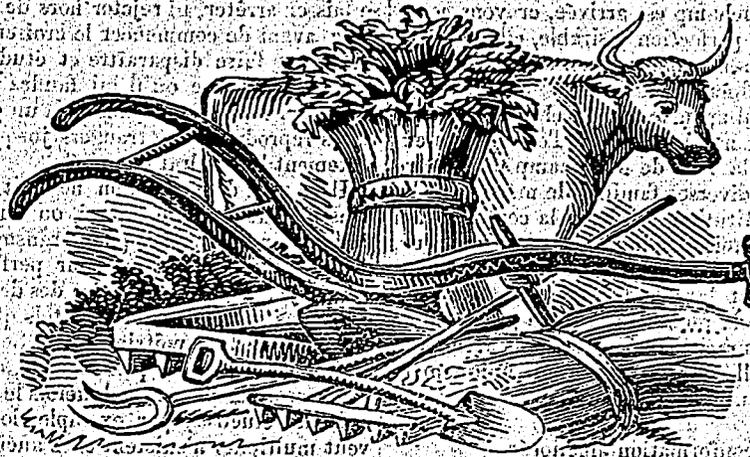
ABONNEMENT
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES
le insertion, 10 cts. la ligne
2e " etc. 3 cts.

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

Firmin H. Proulx, Editeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc. doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Des bêtes à laine (Suite)

PRINCIPES SPÉCIAUX DE L'AMÉLIORATION DE L'ESPÈCE OVINE.

D'après M. Eug. Gayot, " le caractère soyeux de la laine n'est pas précisément une rareté; on le remarque ici et là sur des animaux de sortes très-différentes, et par exemple sur des animaux appartenant aux races à laine grossière ou commune, ou bien sur des bêtes de l'origine la plus distinguée et sur les intermédiaires.

" A quoi tient cette particularité? On ne le sait guère. La laine soyeuse est souple, douce au toucher; elle a beaucoup d'éclat, le brillant de la soie, elle paraît moins fine qu'elle ne l'est en réalité, elle est voyante. Elle n'est pas disposée, comme celle du mérinos, en mèches carrées et fermées, mais en mèches pointues formant des toisons ouvertes, qui s'allèvent facilement si les animaux ne sont tenus avec beaucoup de propreté.

" L'agneau né soyeux à Mauchamp, en 1828 était à tous égards un accident. Mal conformé, il eut été infailliblement emporté par la réforme sans la particularité de lainage qui le fit conserver. La laine n'était pas seulement soyeuse, elle était surtout très-longue pour une laine mérinos, longue et fine, si belle, si souple, si douce, si qualitative, comme disent aujourd'hui certaines personnes, que l'éleveur résolut d'en fixer tous les caractères par voie d'hérédité. Si le jeune bélier avait pu être accouplé avec une femelle à toison soyeuse, les choses auraient été de soi; il était, seul, et dut suffire à la besogne entière. Tous ses produits ne furent pas des animaux à laine soyeux, il s'en faut; deux seulement sortirent d'une première génération, un mâle et une femelle. Alors l'œuvre fut assurée. Il fallut procéder pendant longtemps par élimination, n'employer à la multiplication que des sujets éminemment soyeux, sans aucun égard pour toutes les autres règles quelconques de l'accou-

plement rationnel des sexes. On fit de la spécialisation dans toute la rigueur du mot; on ne vit qu'une chose, une seule, le caractère soyeux, à l'exclusion de tous les autres. Le but était bien défini, parfaitement arrêté. On employa tout le temps nécessaire à l'atteindre, et l'on obtint à la fin le résultat cherché, — une famille mérinos à laine soyeuse, celle qui prit à juste titre la dénomination de *race soyeuse de Grauc de Mauchamp*, ou simplement de *race de Mauchamp*.

" Celle-ci apparaissait sous deux aspects très-divers; il y avait en elle l'animal et sa toison, aussi défectueuse; l'un que l'autre. Il fallait refaire l'animal et le placer physiologiquement, en améliorant ses formes dans de bonnes conditions de vitalité; il fallait aussi former une toison ouverte et lui donner les caractères extérieurs des meilleures toisons mérinos sans rien perdre du mérite particulier et propre à la nouvelle famille. Il fallait achever l'œuvre en un mot, car jusque-là elle consistait uniquement dans ce fait, — la transmission héréditaire d'un accident et sa fixation désormais certaine dans une famille nombreuse, dans une longue suite de générations, si rien ne venait combattre les effets assurés de la fixité.

" Ce fait est considérable en zootechnie; il bat en brèche l'opinion des théoriciens qui refusent toute autorité héréditaire aux races nouvelles. Il n'est point isolé, du reste, dans l'histoire de la formation et de la constance des races; car nous le retrouvons le même et tout aussi accentué dans l'histoire de toutes les races modernes, de celles même qui ont été créées par voie de métissage.

" L'autorité héréditaire est si complète en effet dans la famille soyeuse de Mauchamp que son caractère propre s'est conservé sans perte dans son alliance avec des animaux d'un autre sang.

" Ainsi, par la simple sélection, on a réussi à fixer dans une race nouvelle, une propriété qui n'était d'abord qu'un accident. Plus tard, on eut recours au croisement, mais ce ne fut que dans le but d'améliorer les formes du corps, et la disposition de la toison; le caractère soyeux de la laine a été fixé par la sélection.

Voilà ce que nous voulions faire ressortir et mettre sous les yeux de nos lecteurs, et nous avons atteint notre but. La simple sélection peut produire une amélioration rapide et sûre, elle est à la portée de tout le monde et nous avons grand tort de la négliger dans le perfectionnement de nos races.

« Aujourd'hui, la race Mauchamp est arrivée, croyons-nous, dit M. Eug. Gayot, à toute la perfection désirable, elle n'a plus aucune des imperfections de ses commencements, et témoigne une fois de plus de la bonne influence que l'éducateur exerce toujours sur ses produits lorsqu'il apporte dans le choix des reproducteurs une sévérité intelligente et éclairée. Telle qu'elle existe maintenant à Gevrolles, la race de Mauchamp paraît être la race de l'avenir parmi les diverses familles de mérinos; elle offre des animaux à la constitution solide, à la conformation ample, carrée, régulière, à la toison admirable par la douceur, la finesse et l'abondance de la mèche. On sent tout à la fois dans ces riches natures la laine et la viande; elle présente tout résolu, et cela de la manière la plus heureuse, le problème de la facile conformation de nos races mérinos les plus arriérées; elles sont plus sobres que celles-ci lorsqu'il s'agit uniquement d'entretien; elles s'engraissent plus vite lorsqu'il s'agit de les préparer pour la boucherie.

« C'est le bénéfice d'une conformation améliorée. »

Nous pouvons avec autant de facilité faire subir la même transformation à nos races communes les plus defectueuses.

Croisement.—Le second moyen d'améliorer les bestiaux est le *croisement*. Beaucoup de personnes confondent souvent le *croisement* avec le *métissage*. Ces deux modes ont, il est vrai, assez de ressemblance pour donner lieu à cette confusion; cependant si l'on examine attentivement leur marche, on s'aperçoit facilement qu'ils sont très-différents l'un de l'autre. Leur point de départ seul est le même, et à partir de là ils prennent chacun une route opposée et tendent vers le même but, l'amélioration des races, en suivant une marche toute différente.

Sans développer ici les points qui les distinguent l'un de l'autre, nous pouvons dire néanmoins que le *croisement* a pour but de faire absorber la race locale par la race amélioratrice. Peu à peu la première se confond dans la seconde, elle perd ses caractères particuliers, les qualités et les défauts qui lui sont propres pour adopter ceux de la race importée. La race commune disparaît, on pourrait dire, complètement; car la dose de vieux sang qu'elle conserve est si faible, représente une fraction tellement petite qu'il est impossible d'en reconnaître la présence. En un mot le *croisement*, comme le dit spirituellement M. Eugène Gayot, « est l'application effective d'une pratique bien connue: ôte-toi de là que je m'y mette. »

Le *métissage*, au contraire, consiste en deux opérations principales qui sont premièrement le *croisement* et secondement une sélection éclairée. Par la première, on fait arriver dans les veines de la race locale une dose déterminée du sang du type améliorateur; on forme ainsi une sous-race qui participe en même temps des caractères de la race importée et de ceux de la race commune. Par la seconde opération, on prend les produits du *croisement* et on les unit ensemble de manière à fixer et à maintenir les aptitudes et les caractères acquis sans jamais permettre l'intervention de l'un des deux types dont on s'est servi pour le *croisement*. Très-souvent, surtout dans les commencements, beaucoup de sujets ne répondent pas au but que l'on veut atteindre, alors on les sacrifie sans balancer, afin de n'employer à la fixation de la nouvelle sous-race que des individus possédant tous les caractères et les aptitudes que l'on veut multiplier. Voici en deux mots la différence qu'il y a entre le *croisement* et le *métissage*: le premier fait usage des deux races depuis le commencement jusqu'à la fin, tandis que le second ne les emploie qu'au début de l'opération et termine

par la sélection.

Tout *croisement* doit satisfaire à deux conditions sans lesquelles il n'y a pas de succès possible: il doit être *conséquent* et *suivi*. Il doit partir d'une idée d'amélioration arrêtée d'avance et poursuivre directement le but qu'on s'est proposé sans se laisser arrêter, ni rejeter hors de la vie. L'améliorateur doit donc, avant de commencer le *croisement*, examiner les défauts qu'il veut faire disparaître et étudier les caractères et les aptitudes de la race qu'il lui faudra employer comme type améliorateur. Après avoir ainsi fait un choix judicieux, il emploiera les reproducteurs étrangers jusqu'à ce qu'il ait obtenu complètement le résultat cherché.

Il va sans dire que l'on ne doit faire les *croisements* que dans un but d'utilité. Ainsi, on aura recours à ce moyen de perfectionnement: 1o. pour transmettre à une race des qualités qui lui manquent ou pour perfectionner celles qu'elle possède déjà; 2o. pour détruire des défauts existant chez la généralité des sujets dans la race, tels que l'ensellement, l'étroitesse des reins et de la poitrine, etc.; 3o. pour former avec les types croisés une sous-race possédant des qualités particulières.

Le *croisement* est quelquefois le seul moyen d'améliorer une race defectueuse; par exemple, lorsque les qualités que l'on veut multiplier n'existent chez aucun sujet de la race commune, ou lorsque la sélection aurait pour effet de propager certains vices particuliers à cette dernière.

Le seul avantage que le *croisement* ait sur la sélection c'est une marche plus rapide, puisque dès la première génération, on remarque une amélioration très-sensible sur les produits obtenus. Mais ce seul avantage ne compense pas tous les nombreux inconvénients du *croisement*; entre autres la perte de la rusticité et de la sobriété. De sorte que l'on ne devrait recourir au *croisement* que dans les deux cas que nous venons de faire connaître.

Mais si la sélection l'emporte sur le *croisement*, celui-ci l'emporte sur l'importation en masse d'une race étrangère. On a d'abord diminution de dépenses, puisqu'on a qu'à faire l'achat de quelques béliers étrangers, puis la nouvelle sous-race ainsi formée s'acclimate facilement; et, enfin, l'amélioration, ne marchant que graduellement, permet au cultivateur de maintenir sa culture au niveau des progrès du troupeau.

Nous venons de dire que le *croisement* a une marche plus rapide que la sélection. Cependant nous devons ajouter que cette rapidité n'est pas la même dans tous les cas. Elle dépend beaucoup de l'ancienneté, de la force de résistance de la race commune. Lorsque cette dernière existe depuis longtemps ses caractères sont tellement fixés que le type améliorateur ne prend le dessus qu'après plusieurs générations et cela lors même que ce type est d'une formation aussi ancienne que la race à améliorer. Nos lecteurs comprendront facilement cette force de résistance de la race commune. Cette dernière s'est formée sous l'influence de certaines circonstances locales, telles que le climat, le sol, la nourriture, qui ne subissent que peu de changements pendant l'amélioration. Le type améliorateur au contraire, n'est pas acclimaté, il se trouve transporté dans une contrée bien différente de celle où il a été créé et perd un peu de sa force particulière, il subit même, jusqu'à un certain point l'influence de la nouvelle localité, et alors on conçoit que le perfectionnement doit avoir une marche un peu lente.

Nous ne serions pas complet, si nous ne fixions le terme où les *croisements* doivent s'arrêter. La période nécessaire pour obtenir la transformation complète de la race commune dépend beaucoup des circonstances locales et de la force de résistance de la race indigène, comme nous venons de le voir. On peut cependant regarder cette dernière comme entièrement absorbée et améliorée, lorsque tous les sujets présentent une uniformité

parfaite et qu'on ne voit plus reparaître ces *retours en arrière* si communs dans les opérations de croisement. Ces *retours en arrière*, consistent dans la réapparition de certains caractères ou de certains défauts inhérents à la race commune que l'on n'avait pas remarqués depuis longtemps, chez les ascendants, mais qui reviennent soudainement chez quelques individus et indiquent clairement que le vieux sang n'a pas encore perdu toute influence.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Une secousse de tremblement de terre s'est fait sentir jeudi dernier, le 20 octobre, entre onze heures et midi et avec beaucoup de force, en certains lieux. Sur la rive nord du fleuve, elle était accompagnée d'un bruit vraiment terrible, et le sol a palpité avec la violence du premier choc pendant plus d'une demi-minute. Cet espace de temps, qu'on trouve si court d'ordinaire, semble mortellement long quand un pareil phénomène se produit. Tout le monde était dans la frayeur et sous l'empire de la même pensée : comment cela va-t-il finir ? Un ciel, couvert de gros nuages sombres, épais et bas, ajoutait au lugubre de cette scène. Les animaux eux-mêmes étaient effrayés et couraient en tous sens. L'on sentait et l'on voyait tout remuer : maisons, granges et clôtures. Les tas de pierres étaient agités si fortement que plusieurs pierres s'en détachaient et allaient rouler sur le sol. Des cheminées ont été brisées, et en quelques endroits le sol s'est fondillé. Le reste de la journée de jeudi et le jour suivant, une quinzaine d'autres secousses, plus ou moins fortes, se sont encore fait sentir.

A Sainte-Anne, la secousse a été plus forte que celle du 17 octobre 1860. Les oscillations avaient plus d'intensité et de rapidité sans compter qu'elles ont eu plus de durée. Il y avait raison de craindre que les édifices ne s'écroulassent. Aussi la plupart des gens se sont hâtés de sortir précipitamment de leurs demeures. Dans l'étendue de la paroisse, un grand nombre de cheminées ont été rasées jusqu'au toit des maisons. La bâtisse qui sert de résidence à l'agent du Grand-Tronc, M. McDonald, a été fortement ébranlée. Les pans des extrémités se sont disjoints. Au Collège, la chapelle, dont l'intérieur est en plâtre, a résisté au choc, bien que les ondulations aient été assez violentes pour renverser deux croix de dessus les autels. Dans les dortoirs des étages supérieurs le crépis s'est détaché du plafond.

A la Rivière-Ouelle, l'église, le presbytère et le couvent ont beaucoup souffert. Une cheminée en s'effondrant a défoncé le plancher de la chambre du vicaire juste au moment où il venait de sortir.

L'église de St. Paschal a failli être renversée, et on y évalue les dommages à plus de \$2,000.

A St. Louise, l'église dont l'intérieur est en plâtre a essuyé de forts dommages : des parties considérables de corniche et des ornements de la voute se sont détachés.

A Québec la frayeur a été grande aussi, mais les dommages paraissent avoir été plus considérables dans le faubourg St. Roch que dans la ville.

Aux Trois-Rivières l'épouvante a été générale quoique il n'y ait aucun grave accident à déplorer.

La partie du pays qui paraît avoir été la plus éprouvée est sans contredit la Baie St. Paul. Nous extrayons ce qui suit de la lettre de M. l'abbé Plamondon publiée dans le *Journal de Québec* de samedi :

“ Environ une demi-heure avant midi, un coup de foudre (c'est la seule dénomination que je puisse lui donner) une énor-

me détonation a jeté tout le monde dans la stupour et la terre s'est mise non à trembler, mais à bouillonner de manière à donner le vertige non-seulement à ceux qui étaient dans les maisons, mais encore à ceux qui étaient en plein air. Toutes les habitations semblaient être sur un volcan, et la terre, se fendillant en cinq ou six endroits, lançait des colonnes d'eau à six, huit, et peut-être quinze pieds en l'air, entraînant après elle quantité de sable qui s'est étendu sur le sol. Presque toutes les cheminées se sont écroulées, de sorte que je ne pense pas qu'il en soit resté six dans tout le village. Des pans de maisons se sont abattus, et ici et là les poêles, meubles et autres objets ont été renversés, emportant avec eux les ustensiles, vaisselles. ”

Le même correspondant dit que le couvent est inhabitable : les cheminées et le plafond des mansardes ont été démolis. Quant à l'église une partie de son portail s'est écroulée, emportant dans sa chute une portion de la voute ; le reste des murs est tellement lézardé qu'il est douteux qu'on puisse les réparer.

Un autre correspondant dit qu'une boutique a été ensevelie dans la terre, si bien qu'on n'en voit aucun vestige.

Une lettre reçue des Eboulements nous informe que l'église a aussi été très-endommagée, et que l'on doute qu'il soit possible de lui faire subir des réparations. A la Malbaie, cinq maisons se sont écroulées.

Que celui qui ébranle ainsi jusque leurs fondements d'immenses montagnes, comme celles qui bordent la rive nord du Saint-Laurent, a de force et de puissance ! Et les hommes, qu'il fait broyer en un clin-d'œil et ensevelir tout vivants dans cette poussière qu'ils foulent d'un pied orgueilleux, ne craignent pas de provoquer continuellement sa vengeance par leurs iniquités de toutes sortes ! Inexplicable aveuglement !

On écrit de Rome, le 12 septembre :

“ Avant midi, samedi, le Pape a reçu M. Ponza di San Martino. Celui-ci a remis en tremblant à Sa Sainteté la lettre de Victor-Emmanuel et a expliqué, en sa qualité de *commissaire-général* nommé des *Etats-Romains*, sa mission, disant les conditions que le roi faisait au Saint-Père pour garantir le pouvoir spirituel et la dignité du Chef de l'Eglise.

“ Pie IX l'a laissé aller sans l'interrompre, et, quand l'homme a eu fini de parler, il lui a dit que l'Evangile gardait les paroles de Notre-Seigneur aux Pharisiens, qu'en apostrophant les Pharisiens avec une grande violence d'expression, Notre-Seigneur Jésus n'avait manqué ni à la charité ni à la civilité, mais qu'il avait satisfait à la justice. Il a ajouté que lui, Vicaire de ce même Christ, il pouvait, sans manquer davantage à la charité et à la civilité, appliquer les mêmes paroles à ses ennemis, et s'est mis à apostropher le roi Victor-Emmanuel, son envoyé et les révolutionnaires italiens par les mots mêmes de l'Evangile :

“ Race de serpents et de vipères, sépulchres blanchis pleins de pourriture, hommes d'iniquité et de rapine, etc., etc.

“ Puis il a lu la messe du Roi à haute voix, s'arrêtant à chaque phrase pour y intercaler ses réponses. Quand il est arrivé au passage où Victor-Emmanuel se dit *catholique et loyal*, il a élevé la voix pour le frapper d'anathème à cause de son hypocrisie et de sa méchanceté.

“ A la fin Ponza di San Martino a voulu objecter que le Roi était contraint par le vœu de 24 millions d'Italiens.

“ Vous mentez, monsieur, s'est écrié Pie IX, vous mentez et vous calomniez les peuples de l'Italie. Sur ces 24 millions, 23 me sont dévoués, m'aiment, me respectent et veulent l'intégrité de mon pouvoir spirituel et temporel. Il y a un million de malheureux que vous avez empoisonnés, corrompus et jetés dans les voies de l'iniquité. Ce sont là les amis de votre roi qu'ils précipiteront demain. ”

C'est demain, 28 octobre, que Victor-Emmanuel doit faire son entrée dans Rome et que cet excommunié va aller s'emparer du trône du Vicaire de Jésus-Christ. Il était donc réservé à nos temps malheureux de voir se consommer une semblable infamie.

Le *Nouveau-Monde* nous apporte le télégramme suivant adressé par le Révd. M. E. Moreau, aumônier des zouaves canadiens,

à Mgr. l'Evêque de Montréal :

« Londres, 19 oct. 1870 »

« Les zélés canadiens quittent aujourd'hui Londres pour New-York par la ligne Guyon. »

Nous croyons intéresser aujourd'hui et en même temps être utile en donnant un résumé de l'interprétation des deuxième et troisième chapitres de l'Apocalypse par Barthélemi Holzhauser. « Beaucoup de gens, dit le chanoine de Wuilleret, ont cru et croient encore que l'Apocalypse ne sera jamais expliquée, en raison du style énigmatique et figuré dans lequel il est écrit. C'est là une erreur aussi absurde qu'il est absurde de croire que Dieu ait voulu parler aux hommes pour ne jamais être compris. Le mot Apocalypse, dérivé du grec, signifie révélation ; or, si ce livre ne devait jamais être interprété, il porterait un titre qui l'aurait fait immédiatement exclure du code sacré. »

« Un vénérable serviteur de Dieu, Barthélemi Holzhauser, restaurateur de la discipline ecclésiastique en Allemagne, après les premiers désastres causés à l'Eglise par l'hérésie de Luther, entreprit à l'aide des lumières célestes qui l'éclairèrent, l'interprétation de ce livre. Déjà célèbre par ses prophéties, Holzhauser se distingua de plus par une science approfondie de l'histoire du monde qu'il sut appliquer d'une manière vraiment admirable aux vastes connaissances qu'il possédait de l'Ecriture Sainte..... Son interprétation offre un tableau complet du plan de la sagesse divine dans la grande œuvre de la rédemption. »

Holzhauser naquit en 1613, au mois d'août, à Longnau, à quelques lieues d'Angsbourg, fut ordonné prêtre et 1639 et mourut le 20 mai 1658.

Ceci étant dit, commençons notre résumé. Dans les deuxième et troisième chapitres de l'Apocalypse, St. Jean, par ordre de Notre-Seigneur Jésus-Christ, écrit à sept Eglises, qui sont les Eglises d'Ephèse, de Smyrne, de Pergame, de Thyatire, de Sardes, de Philadelphie et de Laodicée. Or, ces sept Eglises, selon l'interprétation du vénérable Holzhauser, sont le type sous lequel sont décrits les sept âges de l'Eglise catholique, les sept époques diverses de son existence ici-bas. Il rapporte à ces âges les sept jours de la création, les sept âges du monde et les sept dons du Saint-Esprit. Car de même, dit-il, que le Seigneur notre Dieu a renfermé le cours de toutes les générations et des choses naturelles en sept jours et sept époques ; de même aussi il consomma la régénération des âmes dans les sept âges de l'Eglise.

Le premier de ces âges, âge d'ensemencement, comprend le temps qui s'est écoulé depuis Jésus-Christ jusqu'à saint Lin, pape et martyr, et Néron. C'est dans cet âge que le démon fut vaincu et que les ténèbres du paganisme furent chassées par la lumière de la Sagesse éternelle qui se révéla aux hommes en s'incarnant. Le type de cet âge, où la charité fut d'abord très-parfaite, et se refroidit ensuite un peu par suite de démêlés avec les premiers hérétiques, est l'Eglise de l'Ephèse. « Je connais tes œuvres, dit St. Jean à l'Ange, c'est-à-dire à l'Evêque de cette Eglise, ton travail et ta patience, et je sais que tu ne peux supporter les méchants. Tu as éprouvé ceux qui se disent apôtres et ne le sont point, et tu les as trouvés menteurs. Tu es patient, et tu as souffert pour mon nom, et tu ne t'es pas découragé. Mais j'ai contre toi que tu es déchu de ta première charité. » Le mot *Ephèse* veut dire conseil, volonté et aussi grande chute. Cette dernière signification se rapporte à la ruine de la synagogue. Le premier jour de la création, où Dieu créa la lumière et la sépara des ténèbres, est la figure de ce premier âge de l'Eglise, de même que la première époque du monde depuis Adam jusqu'à Noé. Dans cette époque, en effet, Abel fut tué par Cain, Seth fut

substitué à Abel et la génération des enfants des hommes fut séparée de celle des enfants de Dieu. Or, dans le premier âge de l'Eglise, le Christ fut mis à mort par la synagogue, qui fut ainsi séparée du Fils de Dieu. A sa place fut substituée la sainte Eglise. Enfin, ce premier âge de l'Eglise fut le temps où s'accomplirent la régénération et la propagation du genre humain par l'Esprit : le don de conseil s'applique à cet âge.

Le second âge de l'Eglise, âge d'irrigation, comprend le temps des dix persécutions, jusqu'à Constantin-le-Grand. Dans cet âge, la vigne de Jésus-Christ fut arrosée par le sang des martyrs qui coula par torrents, et cette effusion du sang chrétien dura pendant les dix règnes des principaux tyrans de la terre que le démon suscita contre l'Eglise. L'Eglise de Smyrne est le type de cet âge. *Smyrne* signifie *Cantique* et *Myrrhe*, ce qui convient parfaitement à l'âge des martyrs. « Ne crains rien de ce que tu auras à souffrir, dit saint Jean à l'Ange de l'Eglise de Smyrne. Le démon mettra bientôt quelques-uns de vous en prison, afin que vous soyez éprouvés, et vous aurez à souffrir pendant dix jours. » Le second jour de la création, où Dieu plaça le firmament au milieu des eaux, est la figure de cet âge de l'Eglise ; car ce firmament représente la fermeté et la force des martyrs, que Dieu plaça au milieu des eaux de toutes les tribulations. Une autre figure de ce second âge de l'Eglise, c'est la seconde époque du monde depuis Noé jusqu'à Abraham ; de même que Noé et sa postérité commencent alors à offrir des victimes à Dieu, de même aussi dans le second âge de l'Eglise les chrétiens furent indistinctement immolés. A cet âge s'applique le second *Esprit* ou don du Seigneur, l'*Esprit de force et de patience*.

Le troisième âge de l'Eglise, âge illuminatif, s'étend depuis le pape Sylvestre et Constantin le Grand jusqu'à Léon III et Charlemagne. Dans cet âge, de nombreuses hérésies s'élevèrent, mais en même temps parurent les docteurs les plus illustres de l'Eglise qui les combattirent et firent briller la lumière catholique dans tout son jour. Les principaux mystères de notre foi, c'est-à-dire ceux de la sainte Trinité, de la divinité de Jésus-Christ, de son humanité, de sa filiation, de la procession du Saint-Esprit, etc., furent solennellement affirmés et proclamés. Mais l'Eglise s'étant enrichie par la munificence des princes et s'étant agrandie, plusieurs de ses membres se laissèrent aller au relâchement et même à des voluptés criminelles. L'Eglise de Pergame est le type de cet âge. Le mot *Pergame* signifie *divisant les cornes* ou *la puissance*, car la force et la puissance de l'Eglise furent divisées et scindées par Arius et les autres hérétiques. « Je sais que vous habitez où est le trône de Satan, dit saint Jean, à l'Ange de cette Eglise ; que vous avez consacré mon nom et n'avez point renoué ma foi. Mais j'ai quelque chose à vous reprocher, qui est que vous avez parmi vous des hommes qui tiennent la doctrine de Balaam, lequel enseignait à Balaam à mettre des pierres d'achoppement devant les enfants d'Israël, pour les faire tomber dans la fornication, et leur faire manger des viandes consacrées aux idoles. Vous en avez aussi parmi vous qui tiennent la doctrine des Nicolaites. » Le troisième jour de la création du monde est le type de cet âge ; car de même qu'au troisième jour de la création les eaux furent, par la volonté de Dieu, séparées de la terre et se rassemblèrent en un même lieu, ainsi les tribulations dont les eaux sont la figure, et que l'Eglise eut à subir de la part des tyrans du paganisme, furent cédées enfin devant la puissance divine, qui reléguait leurs auteurs dans l'enfer. De même encore qu'au troisième jour de la création, la terre produisit les plantes verdoyantes, et les arbres avec leurs fruits, ainsi dans le troisième âge de l'Eglise, l'eau du baptême fit germer une herbe verdoyante (*les enfants et les adultes devenus chrétiens*), des arbres (*les docteurs*), des

arbres fruitiers (*les revenus assurés et libres de l'Eglise*). On trouve un autre type du même âge dans la troisième époque du monde, qui dura depuis Abraham jusqu'à Moïse et Aaron. De même que dans cette époque les Sodômites furent submergés dans la mer Morte, et les Egyptiens dans la mer Rouge, de même que Coré, Dathan et Abiron et autres schismatiques d'Israël furent anéantis, et qu'il fut donné au peuple une loi qui déclarait et expliquait mieux la loi naturelle, ainsi dans le troisième âge de l'Eglise, le peuple chrétien passa du martyre dans la terre de la paix. La luxure du monde et l'idolâtrie furent submergées dans le sang de Jésus-Christ; beaucoup de schismatiques et d'hérétiques furent rejetés du sein de l'Eglise, la loi de l'Evangile et la vérité de la foi chrétienne furent déclarées et proclamées. A cette âge se rapporte le troisième Esprit du Seigneur, *l'esprit d'intelligence*.

Nous continuerons ce résumé dans nos prochaines *Revue*.

Description de quelques instruments présentés à l'Exposition Provinciale de 1870

Semoir et herse combinés.—La classe des semoirs n'était pas nombreuse, mais les quelques instruments de ce genre que le public a observés sur le champ de l'exposition rachetaient leur petit nombre par des qualités précieuses qui les recommandaient tout particulièrement à l'attention des praticiens. Nous y avons vu entre autres un semoir présenté par M. W. Evans, marchand grainetier de Montréal. Ce semoir est d'invention américaine. Mais celui qui a le plus fixé notre attention est un semoir d'un nouveau modèle portant le nom de "Semoir et herse combinés."

MM. Vessot, de Joliette, en sont les inventeurs et les constructeurs. Ce qui nous a frappé au premier abord en voyant cet instrument, c'est le bon sens pratique qui a présidé à sa construction. MM. Vessot ont voulu atteindre quatre buts principaux: diminution de la semence, économie de main-d'œuvre, rapidité d'exécution et répartition régulière des graines; nous pouvons assurer que ces buts ont été atteints à la satisfaction non-seulement des constructeurs, mais aussi à celle de tous les cultivateurs qui s'en sont déjà servis.

Le "Semoir et herse combinés" est d'une construction très-simple. Il se compose de trois parties principales: 1o. d'une herse; 2o. d'une boîte à graines à laquelle est fixé un certain nombre de tubes; et 3o. d'un rouleau en bois supportant tout le corps de l'instrument.

La herse est d'un modèle tout différent de celui de nos herse ordinaires. Elle est formée d'un bâti en bois fixé, au moyen de charnières, aux brancards de l'instrument et se trouve ainsi placé immédiatement en arrière des chevaux qui doivent faire fonctionner la machine. C'est à ce bâti que sont attachées de petites bandes d'acier minces et flexibles, terminées par un petit soc analogue à ceux dont sont pourvus les *semoirs à brouette*. Ces petits socs sont placés à la suite les uns des autres sur toute la largeur de l'instrument, mais disposés sur deux rangs, de la même manière que deux rangées de cases noires sur un damier. Le but de cette disposition particulière est de bouleverser plus complètement la terre et par là de permettre un enfouissement plus complet des semences. Au moyen d'un mécanisme très-simple, le conducteur peut à volonté soulever ou abaisser la herse. Cette dernière est en outre divisée en deux parties pour lui permettre de suivre la courbure de la planche. Les pieds du conducteur reposent sur deux appuis en fer; lorsque le terrain n'est pas uni, il presse sur ces deux appuis ou sur l'un d'eux seulement, augmente l'entrure de la herse et la force à suivre les sinuosités du sol.

La boîte à graines est placée au-dessus du rouleau et en arrière de la herse; elle peut contenir deux à trois minots. Le

fond en est fermé par un petit cylindre qui régularise la sortie des graines. L'axe de ce cylindre est terminé à ces deux extrémités par une poulie à plusieurs circonférences qui servent à régler la rapidité de rotation du cylindre. Au sortir de la boîte à graines, les semences passent dans une petite ouverture et se rendent dans les tubes qui occupent le dessous de la boîte. Les ouvertures qui livrent passage aux graines peuvent être augmentées ou diminuées à volonté, ainsi on peut parfaitement contrôler l'épaisseur des semis. Les tubes sont partie en fer et partie en caoutchouc. Ils sont disposés obliquement et leur extrémité inférieure se rend à une petite distance en arrière des dents de la herse, de manière à laisser tomber les semences dans la petite raie que ces dernières viennent de creuser. Au-dessous et en avant de la boîte que nous venons de décrire est placée une autre petite boîte pour graines de prairies.

Le tout est supporté par un rouleau en bois de 18 pouces de diamètre environ. Ce rouleau sert de roues motrices et fait tourner en même temps, au moyen d'une courroie, le cylindre distributeur de la semence et donne un mouvement de va-et-vient à une barre de bois qui règle la chute de la semence dans la boîte à graines de prairies. Le rouleau est en deux morceaux d'égal diamètre afin de faciliter les détours. Comme il se trouve en arrière de toutes les parties fonctionnantes de la machine, c'est lui qui achève d'enterrer les semences, nivelle et plombe la terre.

Toutes ces différentes parties ne présentent qu'un faible volume et deux chevaux suffisent amplement à les faire fonctionner. Les moteurs sont attelés entre trois brancards dont deux faibles qui occupent les côtés de la machine et un plus fort occupe le centre.

Supposons maintenant l'instrument en fonction. Les boîtes à graines pleines de semences, les chevaux attelés, le conducteur assis sur son siège, la herse abaissée et les poulies qui terminent le cylindre distributeur fixées à l'axe de ce dernier. Les chevaux marchent dans le sens de la longueur des planches, la herse creuse ses petits sillons. Le rouleau moteur tourne sur lui-même, communique un mouvement de rotation assez rapide au cylindre distributeur et un mouvement de va-et-vient à la barre de bois qui règle la chute de la graine de prairies. Les semences tombent, sont enterrées par la terre qui revient sur elle-même après le passage de la herse et roulées par le rouleau qui vient en dernier lieu. S'il se présente des cavités, le conducteur appuie sur la herse, comme nous l'avons dit, et le travail n'en est pas moins régulier. Arrivé au bout de la planche, le conducteur lève la herse et par le même mécanisme détruit la liaison des poulies avec le cylindre distributeur, ferme le fond de la boîte à graines de prairies, arrête par conséquent la chute de toutes les graines et le rouleau moteur tourne indépendamment des autres parties de l'instrument. Alors le conducteur fait tourner son attelage pour prendre une nouvelle planche et remet toute chose dans leur état primitif et cela en bien moins de temps que nous mettons à le dire.

Cet instrument a des mérites réels et incontestables. Il devrait être introduit dans toutes les cultures un peu étendues qui ont déjà subi un commencement d'amélioration. La rapidité et la régularité avec lesquelles les importants travaux des semailles sont exécutés le recommandent fortement à tous les hommes de progrès. Le seul reproche qu'on puisse lui faire c'est de nécessiter un ameublissement assez complet du sol; mais ce reproche n'en est véritablement pas un; car en forçant les cultivateurs à bien ameublir leur terrain, il leur procure des récoltes plus abondantes suivant ce principe qui n'a pas encore eu de contradicteurs sérieux que "toutes choses égales d'ailleurs, plus un sol est ameubli plus les récoltes sont abondantes."

MM. Vessot ont obtenu une patente pour leur instrument. Les nombreux certificats qu'ils ont reçu des cultivateurs qui l'ont essayé nous prouvent ces précieuses qualités. Son prix est de \$100. MM. Vessot devaient annoncer dans les journaux spécialement adressés aux cultivateurs.—J. D. SCIMOURN.

Les revenus de la Puissance et les intérêts agricoles

La valeur des importations de la Puissance du Canada, pour l'année terminée le 1^{er} juillet 1870, a été de \$71,232,134, contre \$67,402,170 pour 1869. C'est une augmentation de \$3,829,964 en faveur de l'année fiscale qui vient de finir. Pendant ce même temps, les revenus des Douanes ont augmenté de \$1,161,537.

Nous espérons que cette augmentation des revenus de la Puissance portera nos Ministres à appliquer quelques deniers dans l'intérêt des cultivateurs et des pauvres colons. On a proclamé bien haut, et avec raison, que l'enseignement de l'agriculture, que les publications agricoles comptent parmi les moyens les plus efficaces pour aider la classe si courageuse et si intelligente de nos compatriotes qui se livrent aux travaux des champs.—Mais pourquoi ces Messieurs du Gouvernement, ces Messieurs si bien payés, laissent-ils peser sur des particuliers tout le poids des sacrifices qu'il est nécessaire de s'imposer pour arriver à cet heureux résultat? Pourquoi ne viennent-ils pas en aide à ceux qui ont le dévouement de prendre l'initiative? Pourquoi sont-ils si oublieux maintenant que, élevés sur les pavés par leurs généreux électeurs, ils jouissent paisiblement de gages assez jolis?

Nous avons souvenance, en particulier, que les Messieurs du Conseil d'Agriculture avaient fait quelques promesses. Lesquelles ont-ils donc remplies? — Leur devoir est facile à comprendre, et nos braves habitants des campagnes n'en font pas mystère; c'est bien celui de soutenir et d'encourager, par tous les moyens possibles, toute œuvre qui contribue à améliorer la condition si pénible des cultivateurs. Est-ce qu'une des premières mesures qu'il devait prendre n'était pas de faire disparaître les frais de postage qui pèsent si lourdement sur les éditeurs de journaux agricoles?

Nos honorables ministres de Québec ignorent-ils qu'avant de répandre à grands frais des prospectus destinés à attirer les étrangers parmi nous, il faut commencer par aider les canadiens à vivre sur les propriétés arrosées du sang et des sueurs de leurs ancêtres? C'est bien ainsi que nous le comprenons et que plusieurs le comprennent. Nous prions ces honorables Messieurs d'y réfléchir!

Directoire de la Puissance Canadienne.—Visite du Gouverneur-Général à l'atelier de John Lovell

Comme plusieurs de nos abonnés ont dû souscrire à cette grande et utile entreprise de M. John Lovell de Montréal, nous publions les lignes suivantes, donnant la raison du retard apporté à cet ouvrage qui devait être livré aux souscripteurs dans le cours du mois d'octobre. On verra qu'on n'y perd rien à attendre. M. Lovell veut faire de cette publication une œuvre irréprochable.

« Son Excellence le Gouverneur-Général a visité, lundi, l'imprimerie de M. Lovell, afin de constater les progrès faits dans la composition du Directoire de la Puissance du Canada. Il était accompagné par son aide-de-camp, le Col. McNeil, et par l'Hon. Thomas Ryan.

« Son Excellence témoigna sa surprise de la somme immense du travail qui devait être fait, et parla de la grande valeur et de l'utilité de cette entreprise.

« La grande somme de travail devant être effectuée, le retard apporté à la réception des épreuves des diverses places dans les contrées éloignées, le grand nombre de copies qui devaient être imprimées, s'élevant à 20,000 environ, ont forcé le propriétaire à retarder jusqu'au commencement de décembre la publication de son ouvrage. Dans les commencements de l'entreprise, on estimait à 3,200 le nombre des places qui devaient être inscrites, dans les six provinces, mais maintenant on voit que ce nombre a été estimé trop bas. Jusqu'à ce jour, 4,121 places ont été inscrites, et les rapports qu'on reçoit maintenant en porteront le nombre de 5,000 environ.

« Voici le nombre des endroits déjà mentionnés, pour les différentes provinces :

Ontario	1,696
Québec	868
Nouvelle-Ecosse	793
Nouveau-Brunswick	622
Terre-Neuve	651
Ile du Prince Édouard	91
Total	4,721

« A part un nombre considérable d'endroits dont parlera le Directoire, il contiendra plus de 150 pages de renseignements les plus intéressants et des plus variés. »

Travaux du mois de novembre

A la grande activité qui a régné pendant plusieurs mois sur la ferme, succède maintenant une période de calme qui va se prolonger jusqu'en avril et peut-être jusqu'en mai. Le cultivateur se trouve donc dans la nécessité de diminuer le personnel de son exploitation et de nourrir ses animaux de travail sans en tirer aucun profit, si ce n'est le fumier.

Cependant, l'agriculteur intelligent saura autant que possible diminuer les pertes que lui fait éprouver cet état de choses. Ainsi, il pourra faire exécuter les transports des fumiers, soit de la ville ou du village à la ferme, soit de la ferme sur les champs destinés à la sole des racines le printemps suivant; il transportera ses produits au marché, s'il n'en est pas trop éloigné; son bois de chauffage, ses matériaux de construction s'il prévoit quelques bâtisses à faire et si les chemins le permettent. Dans les localités où les chevaux sont les moteurs obligés des machines à battre, il les emploiera au battage des grains, de même qu'au coupage des racines et hachage du foin et de la paille. S'il possède une machine à battre mobile, il pourra quelquefois entreprendre des battages pour ses voisins.

Ventes et achats de bestiaux.—Dans un grand nombre d'exploitations, on rencontre beaucoup de pâturages et peu de prairies; dans d'autres, c'est le contraire qui arrive. Les premières gardent beaucoup d'animaux pendant l'été et en font la vente durant ce mois. Les secondes choisissent ce moment pour acheter les bêtes qu'elles devront engraisser en hiver et revendre à l'approche du printemps. Cette diversité de conditions donne lieu à un mouvement commercial qui se régularise et se développe de jour en jour davantage.

Ce mouvement est d'ailleurs commandé par des circonstances que le cultivateur peut difficilement contrôler. Très-souvent, il est forcé de livrer à la vente une partie de son bétail parce qu'il n'a pas assez de fourrages pour tout le nourrir convenablement pendant près de sept mois d'hiver; et, il est plus avantageux d'effectuer ces ventes à cette époque que de lui donner une nourriture insuffisante.

Culture des terres.—Assez souvent, on peut encore compter sur quelques beaux jours après le premier de novembre; on en profite pour continuer les labours d'automne et diminuer autant que possible la somme des travaux à faire dans notre courte saison du printemps.

Battage des grains.—Dans un grand nombre de localités où l'on emploie des machines à battre mues par les chevaux, les cultivateurs battent tous leurs grains pendant ce mois et une partie du suivant si novembre ne suffit pas.

Cette coutume a son bon et son mauvais côté. Ainsi, comme avantage, le cultivateur a la totalité de son grain immédiatement disponible et peut profiter d'une hausse momentané, ou, s'il le garde, il peut le soustraire plus facilement aux dégâts des rats et des souris que lorsqu'il est en épis. Mais, en revanche, il se prive de travaux d'hiver importants et s'impose un surcroît de travail. De plus, la paille battue depuis longtemps perd sa valeur pour la nourriture du bétail; de sorte que dans les cultures peu avancées où la paille tient encore une forte place dans l'alimentation du bétail, il sera préférable, à part quelques cas exceptionnels de répartir ce travail sur plusieurs mois de l'hiver. Mais espérons que les progrès de la culture en se généralisant apporteront ici un changement depuis longtemps désiré.—J. D. S.

Petite chronique

Certains produits agricoles ont obtenu cette année un volume et un poids vraiment extraordinaire. De tous les points du pays nous viennent des rapports merveilleux sur le poids des racines et des tubercules. Sur la ferme du Collège de Ste. Anne attachée à l'Ecole d'Agriculture, les résultats des récoltes ne le cèdent en rien à ceux des autres localités. Ainsi, on y a récolté cet automne des racines et des patates monstres. Un navet de Suède entre autres, que nous avons eu la curiosité de peser et de mesurer a donné un poids de 21½ livres et une circonférence de 31½ pouces; il y en avait cinq ou six autres qui ne pesaient pas moins de 15 à 18 livres; car ils étaient très-volumineux et très-massifs. Une betterave globe pris sur le monceau parmi les plus grosses a pesé 15 lbs; il y en avait certainement plusieurs qui pesaient beaucoup plus. Nous en avons compté au moins une trentaine qui avaient un poids au moins égal à la première. Nous devons faire remarquer que ces poids n'ont été pris qu'après avoir débarrassé les légumes de toute la terre qui y adhère et de toutes leurs petites racines. Deux patates vinées ont pesé l'une 2 livres et 12 onces et l'autre 2 livres et 9 onces. Il y en avait ainsi 4 ou 5 sur le même pied à part une dizaine de moyennes toutes assez grosses pour la cuisine.

L'année dernière, on donnait comme extraordinaire un navet de 11½ livres et de 27 pouces de circonférence appartenant à un M. Michaël Scullion, de Ste. Foye, pour lequel il eut le premier prix à l'exposition de Québec. Un cultivateur de l'Isle d'Orléans en a montré 10 de 30 pouces de circonférence pesant 10 livres et plus qui ont excité l'admiration du public.

Les extraordinaires de 1869 seront donc complètement battus par ceux de 1870 et rentrent presque sous le niveau du commun des racines de notre récolte actuelle.

Les énormes navets récoltés sur la Ferme-Modèle de Ste. Anne provenaient d'un premier semis de printemps fait au milieu de mai. Le navet est une de ces plantes malheureusement trop rares qui, semées pendant l'arrière saison des semailles, donnent encore un produit remarquable; mais si on le sème de bonne heure son rendement est incomparablement plus élevé. Le cultivateur devra donc, dans les semis de cette plante, se hâter le plus possible et s'il le peut ne pas attendre que le mois de mai soit passé. La présence des pucerons seule doit l'arrêter lorsque les autres plantes plus exigeantes auront été confiées à la terre.

Quant aux patates un poids de 2 livres et 12 onces est certainement extraordinaire; mais la Semaine Agricole de Montréal nous donne quelque chose de mieux encore.

Nous lisons quelque part :

M. Henri Cunningham de Dudswell nous apprend que la semaine dernière il a pesé vingt patates provenant de son champ et qu'elles ont fourni le poids monstrueux de quarante-quatre livres. Deux de ces patates ont pesé ensemble six livres et trois quarts. Ce sont des patates de Californie et plusieurs d'entre elles ont plus d'un pied de longueur.

(Ces patates peuvent être très-grosses, mais, à notre avis, elles ne valent pas grand'chose, si ce n'est pour les bestiaux, et encore se gâtent-elles. Les nouvelles espèces telles que les Early Rose, Garnet Chili, Harrison, et Gleason rendront jusqu'à 300 minots de l'arpent, et davantage dans les sols très-riches, ne se gâtent point, et sont excellentes pour la table. Nous en avons récolté hier 260 minots sur ¼ d'arpent de terre. Quant aux patates hâtives nous avons semé des "Early Rose" le 11 de mai et le 14 juillet quelques-unes d'elles pesaient ½ de livre. Qui a fait mieux? Depuis, nous avons terminé la récolte sur un champ d'à peu près trois arpents. Résultat : Mille minots!)—Semaine Agricole.

↳ Nos lecteurs pourraient se procurer des patates Early Rose à une piastre le minot, en s'adressant immédiatement au propriétaire de la Gazette des Campagnes.

— Grande vente d'animaux, par sang, courtes cornes. — Le 23 septembre dernier, il y a eu un encan d'animaux choisis, à Londres, Angleterre. M. Cochrane, de Compton, y a acheté plusieurs pièces de la première qualité. Pour Wild Eyes Duchess, vache de cinq ans, il a payé onze cent soixante et sept piastres. Pour Waterloo 38ième et 39ième, il a payé quatorze cents piastres. Le Times, parlant de cet encan, dit que dans l'ensemble ça été l'un des meilleurs qui ait encore eu lieu en Angleterre. Voici le résultat

de la vente totale : 47 vaches, vieilles et jeunes, ont produit la somme de 4,531 guinées, ou \$21,159; 17 taureaux ont été vendus pour la somme de 1,028 guinées, ou \$4,800, ce qui fait en tout 5,556 guinées ou \$25,959 pour seulement soixante et neuf têtes de bétail!

On peut voir par-là que M. Cochrane a besoin de vendre cher le bétail de ces races.

FEUILLETON

LA FILLE DU BANQUIER

SECONDE PARTIE

XXXII

La mère et la fille.—Le secret de Varina Delagrave (Suite.)

“ Je ne pourrais m'appesantir sur ce qui suivit. M'élançant de mon lit, je me jetai aux pieds de mon père, je m'attachai à lui, et la tête baissée dans la poussière, en versant des larmes de repentir et de honte, je lui dis tout.

“ D'abord il crut que j'étais folle; mais, quand il connut la vérité, sa rage fut terrible.

“ Il me frappa dans sa fureur; il m'accabla de mépris, et m'aurait foncée sous ses pieds, si, sans souci des coups et des malédictions, je ne m'étais attachée à lui, en jurant que, jusqu'à ce qu'il m'eût tuée ou pardonnée, je ne le lâcherais pas.

“ L'orage passe enfin, et il pardonne à sa fille... sa fille unique, qu'il aimait.

“ Mais la tâche que j'avais faite à l'écusson des Rosati ne devait être connue que de nous; le voile du secret devait être jeté sur le déshonneur dont j'avais couvert notre race si antique.

“ Le comte Rosati se rendit auprès du paysan Cordiani.

“ Ce qui se passa dans cette entrevue, je l'ignore, je n'en connus que les résultats. Ce Cordiani était maintenant prisonnier. Malgré sa jeunesse, il s'était montré trop dangereux pour qu'on voulût lui rendre la liberté, même sur l'intercession de mon père.

“ Tout ce qu'on put obtenir ce fut une commutation de peine; et encore ce ne fut qu'avec beaucoup de difficultés. A la mort, furent substituées les galères à perpétuité, mais à une condition, une condition dictée, à la prière de mon père, par le roi lui-même. Cette réserve était :

“ — Que si le condamné soufflait un mot d'un certain secret concernant l'honneur d'une illustre famille, la première sentence, la sentence de mort, recevrait immédiatement son effet.

“ — Et ces conditions furent-elles acceptées par Cordiani? demanda Varina, avec une certaine surprise. Je ne me serais pas attendu à rencontrer la crainte de la mort chez un pareil homme.

“ Cordiani était incapable de crainte, répliqua la comtesse; mais, comme l'événement le prouva par la suite, il avait déjà formé son plan d'évasion. Il consentit à tout ce qu'on lui demanda; et, quelques mois après, ayant brisé ses fers, il fut tué par une sentinelle au moment où il cherchait à gagner le rivage à la nage.

“ — Ainsi, il a été tué d'un coup de fusil! dit Varina avec un soupir d'inexprimable soulagement.

“ Son corps fut retrouvé, quelques jours après, horriblement meurtri et défiguré. Il fut reconnu par le numéro que portait ses vêtements, et quelques papiers qu'on trouva dans ses poches.

“ Peu de temps après cet événement, mon père et moi, nous nous retirâmes au palais Rosati, et à Naples.

“ C'est là que je rencontrai pour la première fois Henri Delagrave.

“ Notre connaissance devint de l'amitié, et, par la suite, un sentiment plus tendre. Enfin, ajouta-t-elle négligemment... il m'aima assez pour me parler de mariage... et nous fûmes mariés : voilà tout.

— Et du passé? Henri Delagrave, mon père, sut-il... commença Varina avec anxiété.

— Sa mère, avec une soudaine contraction des sourcils, l'arrêta du geste, et lui dit froidement, presque sévèrement.

“ Je n'avais pas de secrets pour Henri Delagrave, lorsqu'il m'épousa.

“ — Ainsi, mon père... Ces mots expirèrent sur les lèvres de Varina, quand elle vit

que sa mère avait les yeux pleins de larmes. Celle-ci s'était levée, et, posant une main sur l'épaule de sa fille, elle lui dit d'une voix qui tremblait d'émotion :

— Le temps est venu, Varina, où je ne dois pas avoir de secrets pour toi.

— Varina tressaillit et palit ; sa mère, ayant toujours la main sur son épaule, continua :

— Je t'ai dit l'histoire de ma vie. J'ai maintenant à te parler de la tienne. Matteo Cordiani. . . .

— Le meurtrier et le bandit ! qu'avez-vous encore à me dire de lui ? s'écria Varina en repoussant la main de sa mère. Voyons, parlez.

— Il était ton père !

Varina bondit sur ses pieds, en poussant un cri perçant, et demeura les lèvres ouvertes, et les yeux dilatés d'une manière horrible.

La comtesse fit un mouvement pour s'approcher d'elle, mais Varina recula avec horreur.

Et puis elle tomba, comme morte, sur le plancher.

XXXIII

L'entrevue de la victime et du bourreau.

Le lendemain de l'attentat dont Georges France avait été l'objet, tout était en mouvement dans la tour du phare.

Rodolphe Mortagne était de retour.

La première personne qu'il manda auprès de lui fut l'italien Matteo.

Il avait trouvé dans cet homme un auxiliaire prêt à toutes les infamies, et aussi adroit que peu scrupuleux.

Ce fut donc de Matteo que Mortagne apprit avec surprise, et non sans quelques remords de conscience, les événements des deux nuits précédentes.

Dans son voyage à Liverpool, Mortagne s'était assuré un navire, où il avait décoré une cabine avec une splendeur princière. Il croyait que l'or pouvait tout acheter, mais il se trompait : il y a une chose qu'on ne se procure pas toujours avec la richesse, c'est une affection pure et dévouée.

— Comment a-t-elle supporté le meurtre de George France ? demanda Mortagne après une pause, et lorsque Matteo eut fini son récit des événements que l'on connaît.

— Ça d'abord été des cris et des évanouissements, comme c'est toujours l'habitude chez les femmes ; mais enfin, son chagrin est devenu moins violent, et elle est tombée dans une sorte d'apathie. Elle n'a recommencé que lorsqu'on l'a séparée de sa compagne.

— Ah ! Jeanne, dit Mortagne.

— Encore une fille bien ennuyeuse aussi, celle-là, reprit Matteo en riant. Je crois qu'elle est pire que sa maîtresse. Je n'aurais cru que tant de force et de volonté pût être renfermé dans un si petit corps.

— Une fille bien étrange ! murmura Mortagne à part lui.

— Très étrange répliqua l'autre sèchement. Elle semble rêver les yeux ouverts. Si ce n'est que je n'aime pas à agir sans ordres, j'aurais mis fin à ses bavardages et à ses prophéties, en l'envoyant dans ce monde des esprits dont elle parle tant, et par le même chemin que j'avais fait prendre à leur chevalier errant. Vous n'avez qu'à dire un mot, et si elle veut encore rêver, ce sera dans les vertes cavernes de l'océan.

Il s'arrêta surpris, car Mortagne, avec un regard de colère et d'alarme, avait boudi sur ses pieds.

— Si tu touches à un cheveu de la tête de cette fille, s'écria-t-il, tu en répondras sur ta vie.

La figure de l'italien prit une expression sombre, et une lumière menaçante brilla devant ses yeux.

Mortagne vit l'effet de ses paroles inconsidérées, et se hâta d'en effacer l'impression.

— Je parle follement, dit-il avec un rire forcé ; mais ta proposition, aussi, était bien singulière. Cette fille, Jeanne, m'a rendu et peut encore me rendre des services essentiels.

Matteo parut étonné.

— Je lui dois beaucoup et comme j'attends encore beaucoup d'elle, la politique, pour ne rien dire de la reconnaissance, m'oblige à avoir grand soin de sa vie.

L'italien haussa les épaules et puis s'inclina.

C'était comme voulait Mortagne : les intérêts de son maître

étaient les siens.

Mortagne réfléchit quelques instants, et dit enfin :

— Ce meunier de Pelham, comment le nommez-vous ?

— Schmitt.

— Ce Schmitt, êtes-vous sûr de sa fidélité ?

— Comme de la mienne.

— N'est-ce pas étrange que ce jeune homme soit ainsi échappé de ce repaire de voleurs, et cela sans laisser aucune trace ?

— Très-étrange, en effet, répliqua Matteo ; mais vous pouvez être certain que ce n'est pas la faute de Schmitt.

— Le château était entouré par ses hommes ?

— De tous côtés. Chaque avenue était gardée, et il n'y avait pas une issue par où un chat aurait pu passer inaperçu.

— Est-ce que le meunier avait des femmes sous son toit ? demanda Mortagne.

— Une, seulement. — (A continuer.)



AVIS AUX CONTRACTEURS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, endossées : " Soumissions pour Travaux au Lac du Havre, " seront reçues à ce bureau jusqu'à JEUDI, le 24ème jour de NOVEMBRE prochain, pour améliorations aux endroits ci-dessous mentionnés :

A L'ILE CHANTRY, Lac Huron, la construction d'un Brise-Mer et un Phare sur Radeaux.

A GODERICK, Lac Huron, le dragage et travaux aux Piles nécessaires pour former l'entrée du Canal au Havre et l'élargissement du Bassin intérieur.

A RONDEAU, Lac Erié, l'élargissement du Chenal, pour creuser une partie du Bassin et la construction des Piles d'entrée, etc.

Les plans et spécifications peuvent être vus à ce Bureau, ou à la Maison de Douane, Goderick, le ou après LUNDI, le 7ème jour de Novembre prochain, où des formules de soumissions peuvent être vues.

Des soumissions peuvent être envoyées pour tous ces travaux ou pour toutes ces places ; mais elles devront être faites en conformité avec les formules imprimées.

Des noms de deux personnes solvables et responsables, résidentes de la Puissance, voulant devenir cautions pour l'accomplissement de ce contrat doivent être attachés à chaque soumission.

Le Département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ou aucune des soumissions.

Par ordre, (Signé,) F. BRAUN,

Dépt. des Travaux Publics. Secrétaire.
Ottawa, 10 octobre 1870.

DEMANDE AU PARLEMENT

AVIS est par le présent donné qu'il sera demandé à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine Session, pour les propriétaires de la Pointe et de la Pêche à Marsouin de la Rivière-Ouelle, un acte pour les incorporer en Société et pour d'autres fins, sous le nom de " Société de la Pêche à Marsouin de la Rivière-Ouelle, " et pourvoir au mode d'en répartir et assigner les actions entre tous les dits co-propriétaires, à raison de leurs parts des dits droits et propriétés.

PUBLIC NOTICE

IT is hereby given that at the next Session of Parliament, for the Province of Quebec, a demand will be made in behalf of the proprietors of the lot called " la Pointe et la Pêche à Marsouin de la Rivière-Ouelle, " for an act to incorporate them, and for other purposes, under the name " Société de la pêche à Marsouin de la Rivière-Ouelle, " and to provide a mode to divide and assign the shares thereof between all the said co-proprietors, in ratio of their shares in the said rights and properties.